

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES  
S.N.H.

GESTION DU PORTEFEUILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



## SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES, S.A.



### GESTION DU PORTEFEUILLE

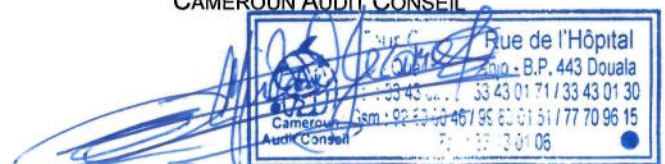
#### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 438 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Le Commissaire aux Comptes  
CAMEROUN AUDIT CONSEIL



Jérôme MINLEND

Douala, le 7 avril 2021

● S.A au capital de FCFA 200 000 000  
N° RC/DLA/1983/B/9041  
Agrément UDEAC N° SEC 02  
NIU : M 10820000403 R  
CNPS N° 010-2295601-A

● 1043, Rue de l'Hôpital  
Quartier Bonanjo  
Tour CNPS  
B.P. 443 Douala  
Tél. : 233 43 01 71 / 233 06 23 01 / 233 06 23 02  
Gsm : 699 80 01 51 / 699 80 00 46  
Fax : 233 43 01 06  
E-mail : cacinternational@cac-international.com  
Web : www.cac-international.com